

Conditions générales des ventes de l'établissement

Nature du contrat :

L'offre de l'établissement se compose de stages linguistiques assurés par l'école de langues **2 Coquelicots** et de l'organisation d'activités menées dans la salle du 26bis, située rue de la Mairie à Locmiquélic (56570). Elle comprend :

Les stages de langue : modalités du stage :

Les cours organisés par **2 coquelicots** sont ouverts à 2 types de public :

1-les adultes pour les stages linguistiques de français en individuel ou en groupe.

En fonction du déroulement du stage et des besoins du ou des stagiaires, le formateur jugera bon d'adapter sa méthode et les leçons. Le formateur a également toute liberté de modifier les horaires mais fera en sorte d'organiser ses cours en toute intelligence pour le bien du ou des stagiaires.

Pour les adultes en stages linguistiques français (ASLF) uniquement le transport et les frais de visites organisés dans le cadre du cours et vus préalablement avec le stagiaire sont pris en charge par **2 Coquelicots** (cf le cadre du stage dans le devis pour les ASLF). Dans le cadre de ces visites, les frais de restauration sont à la charge du stagiaire. L'offre ne comprend pas les frais d'hébergement ni de voyage aller / retour.

2- les enfants âgés de 3 ans révolus jusqu'à 10 ans pour les séances d'anglais : en groupe de 6 à 8 enfants, avec accord écrit des parents ou responsables légaux.

Les activités menées au 26 bis à destination des enfants :

L'établissement organise des activités auprès des enfants de 4 à 10 ans pendant la semaine selon des horaires définis, du lundi au vendredi. Ces activités sont menées sur la période scolaire et pendant les vacances scolaires, selon les modalités prévues dans l'offre.

Les stages et activités sont organisés toute l'année, du lundi au samedi hors jours fériés selon les modalités inscrites dans la proposition. Les jours fériés seront rattrapés uniquement pour les ASLF.

Les cours peuvent être donnés en extérieur. En fonction des déplacements prévus dans le cadre du cours, des lieux de visite organisés et de la météo, les horaires varieront et seront communiqués au préalable. Tous les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur des structures.

Droit à l'image :

Les stagiaires de l'école **2 Coquelicots** peuvent être pris en photos afin d'illustrer ses brochures, son site Internet et les réseaux sociaux qu'elle utilise, sauf avis contraire du participant mentionné sur le formulaire d'inscription.

Tarifs :

Les prix indiqués dans les documents sont applicables pour la saison 2020-2021.

Modalité d'inscription pour les adultes en stage linguistique français (ASLF):

Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le devis et/ou le formulaire d'inscription dûment complété par courrier ou mail accompagné de votre acompte de 50%.

Votre inscription ne sera garantie aux dates inscrites sur le document qu'à réception de ce règlement et après notre confirmation par mail.

Conditions de règlement pour les ASLF:

Les paiements doivent être effectués en euros, un minimum de 50% pour l'acompte est demandé au minimum 8 semaines avant la date de démarrage du stage, par transfert de compte à compte à l'ordre de Ets Jocelyne RAUX (indiquer le nom de la personne ou la structure qui effectue le stage), le solde sera réglé selon les conditions visées au devis.

Vous devez joindre à votre bulletin d'inscription une copie de l'ordre de virement. 100% du règlement est demandé si la réservation est faite dans les 15 jours qui précèdent le début du stage. Les chèques de banque étrangère ne sont pas acceptés.

Modalité d'inscription pour les enfants:

Pour inscrire l'enfant, il suffit de nous retourner le formulaire d'inscription dûment complété par courrier ou mail accompagné du règlement de 100% du stage (payable en 1 fois ou 3 fois).

L'inscription ne sera garantie aux dates inscrites sur le document qu'à réception de ce règlement et après notre confirmation.

Conditions de règlement pour stages enfants:

Les paiements doivent être effectués en euros, au minimum 1 jour avant la date de démarrage du stage, par transfert de compte à compte à l'ordre de Ets Jocelyne RAUX (indiquer le nom de la personne qui effectue le stage). Les paiements se feront par virement automatique, en espèces ou par chèque bancaire. L'école 2 Coquelicots accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Voici les coordonnées de notre banque : **Crédit agricole du Morbihan** - Agence de Riantec - 56670 Locmiquélic - France

Ets RAUX JOCELYNE

Code de la banque : 16006 / Code guichet : 43011

N° de compte : 72526403110 61 / Swift code : AGRI FR PP 860

IBAN : FR76 1600 6430 1172 5264 0311 061

Assurance personnelle :

Nous vous demandons de prévoir une assurance personnelle pour tout problème pouvant survenir au cours du stage, et plus particulièrement en cas de maladie ou d'hospitalisation. En aucun cas, l'établissement ne pourra être tenue responsable pour tout cas de perte, dommages ou préjudices pendant la durée du stage ou tout autre incident survenu lors des séances.

Santé :

La salle de cours est située au 1er étage d'un bâtiment sans ascenseur, elle n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

dans le cadre des stages pour les adultes (ASLF) :

Les stages pouvant se passer en extérieur, le stagiaire doit être en bonne condition physique. La salle de cours n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Si tel est le cas, 2 Coquelicots prévoira un autre lieu avec le ou les stagiaires.

Santé et hygiène dans le cadre des activités et séances pour les enfants :

L'accès à la salle de cours doit se faire avec l'aide des parents. Il en est de même pour la sortie, sauf autorisation du parent à ce que son enfant vienne et reparte seul.

Nous demandons aux parents de nous signaler tout élément qui lui semble nécessaire de porter à notre connaissance pour le bien de son enfant mais également pour le bien du groupe et de l'encadrant.e (traitement de santé, fatigue, poux, maladie...). De plus, un enfant dont la maladie est contagieuse ne serait être acceptée et ce jusqu'à sa guérison.

Nous demandons aux parents des enfants de 3 à 6 ans, de veiller à ce que leur enfant ait une couche s'il n'est pas encore propre, de faire passer leur enfant aux toilettes avant le démarrage de la séance, de leur prévoir un sac de rechange nécessaire en cas de troubles mictionnels (fuites urinaires le jour).

Dans le cas de mesures sanitaires prises par le gouvernement :

L'école mettra en œuvre les règles en vigueur et fera son possible pour maintenir les séances dans de bonnes conditions.

En cas de fermeture administrative obligatoire des lieux :

Concernant les stages pour adultes : il sera proposé une nouvelle organisation des stages en distanciel suivant les mêmes créneaux horaires ou à d'autres heures à définir entre le formateur et l'apprenant.

Concernant les activités pour les enfants, les stages seront annulés le temps de la fermeture. Les parents se verront être remboursés des séances non effectuées pendant la période de fermeture. A l'inscription, il sera demandé un RIB afin d'effectuer un virement automatique de la somme correspondant aux nombres de séances non effectuées. Seuls les frais de gestion à l'inscription de 35€ ne sont pas remboursés.

Annulation, cadre général

Tout stage commencé est entièrement dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement en cas de départ anticipé, ou d'absence.

- L'établissement dans la mesure de ses moyens, mettra tout en œuvre pour assurer les cours et les activités. Cependant, elle ne pourra être tenue responsable pour toute annulation du cours survenant en cas de force majeure (tremblement de terre, catastrophe naturelle, guerre, fermeture administrative obligatoire non imputable à son activité, etc....) ou toute action provenant d'un tiers qui reste indépendante du fonctionnement de l'établissement.

En fonction du nombre atteint de personnes par groupe, l'établissement se réserve le droit de proposer le transfert d'un stagiaire d'un groupe à l'autre, de proposer d'autres dates, ou d'annuler purement et simplement le stage. Dans le cas de l'annulation par l'établissement, le stagiaire sera alors informé au moins une semaine avant le début du stage et sera remboursé de l'intégralité des sommes versées.

Annulation dans le cadre des stages pour adultes (ASLF):

Toute annulation de la part du stagiaire doit être faite par écrit.

Si elle intervient plus de huit semaines avant le début du stage, le remboursement de la somme versée est intégral (hors frais de transfert forfaitaire de 25 euros + 50 euros de frais de dossier, soit la somme de 75 euros).

Si elle intervient dans les huit semaines qui précèdent le début du stage, le montant de l'acompte est conservé par « **2 Coquelicots** ».

Annulation dans le cadre des stages et activités pour enfants:

Toute annulation de la part du parent doit être faite par écrit.

Si elle intervient plus de trois semaines avant le début du stage, le remboursement de la somme versée est intégral (déduction faite des frais de dossier de 35€).

Si l'annulation du fait du parent intervient pendant le stage, l'établissement conserve les sommes versées.

Réclamation:

Seule la loi française régit ce contrat, en cas de litige, le tribunal de Lorient est compétent. La langue française s'applique.

Organisation de votre stage sur place pour les ASLF :

L'établissement vous propose son aide pour vous permettre de trouver votre lieu d'hébergement, assurer votre transfert à l'arrivée comme au départ et de vous présenter l'éventail des activités et loisirs possible pendant la durée de votre séjour. Une documentation vous sera remise le premier jour de cours.

Organisation familiale relative au stage sur place pour les enfants:

L'établissement vous propose ses services pour permettre de faciliter l'organisation des parents : communication des coordonnées personnelles avec accords des intéressés pour faciliter l'accompagnement ou la reprise de l'enfant.